

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Catégorie de part "Classic" -BNP PARIBAS DYNAMIQUE 6 MOIS (FR0007035365)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

### Objectifs et politique d'investissement

**Objectif de gestion** : Le FCP est nourricier de la catégorie d'action «X» du compartiment PARVEST ENHANCED CASH 6 MONTHS de la SICAV PARVEST qui a pour objectif de réaliser sur un horizon d'investissement minimum de six mois, une performance supérieure à celle du taux de rendement du marché monétaire de l'EUR.

**Caractéristiques essentielles du FCP** :

Le FCP est investi en totalité dans la catégorie d'action X (code ISIN : LU0325599214) du compartiment dit maître de droit luxembourgeois PARVEST ENHANCED CASH 6 MONTHS de la SICAV PARVEST.

L'indicateur de référence du FCP est identique à celui de son maître. L'indicateur de référence du compartiment maître est Cash Index EONIA (RI) L'EONIA (Euro Overnight Index Average) capitalisé. Il correspond au taux effectif déterminé sur la base d'une moyenne pondérée de toutes les transactions au jour le jour exécutées sur le marché interbancaire de la zone Euro par un panel de banques. Ce taux est calculé par la Banque Centrale Européenne et publié quotidiennement par la Fédération Bancaire Européenne.

Pour rappel, la stratégie d'investissement du fonds maître est la suivante :

*Le compartiment investit au moins deux tiers de ses actifs dans des obligations et/ou titres assimilables à des obligations et/ou des instruments du marché monétaire libellés en EUR et/ou d'autres instruments financiers dérivés (y compris des TRS) sur ce type d'actifs.*

*La part restante, à savoir un tiers maximum des actifs, peut être investie dans d'autres valeurs mobilières (sauf dans des actions ou titres assimilables aux actions), des titres de créance structurés de qualité Investment Grade, dans la limite de 20 %, des instruments du marché monétaire, des instruments financiers dérivés (y compris des TRS) ou des liquidités et, à concurrence de 10%, dans des OPCVM ou OPC.*

*L'exposition aux devises autres que l'EUR sera inférieure à 15 %. Il est activement géré par rapport à l'indice Cash Index EONIA (RI).*

Les demandes de rachat sont centralisées par BNP Paribas Securities Services du lundi au vendredi à 13 heures. Les ordres centralisés un jour donné à 13 heures sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du même jour et réglés dans les 5 jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative.

**Autres informations** : Affectation des sommes distribuables : Capitalisation. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 6 mois. Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.

### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP;
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- L'investissement, à travers son fonds maître, dans des instruments de type monétaire et obligations à court terme avec une volatilité très basse justifie la catégorie de risque.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque de crédit**: risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
- **Risque de liquidité**: Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.



## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Non acquis à l'OPC : 0,50%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,40% <sup>(*)</sup>
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

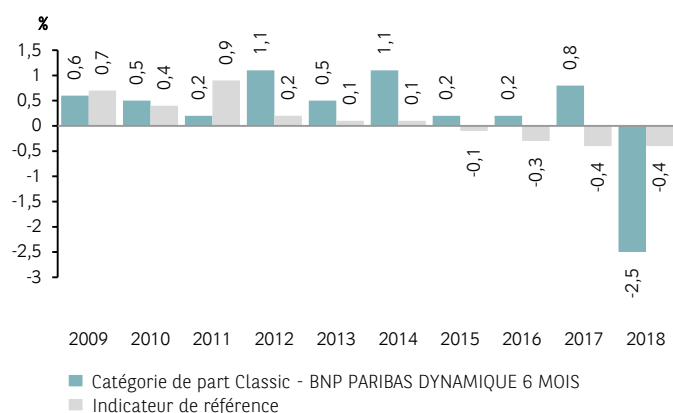
<sup>(\*)</sup> Le pourcentage de frais courants se fonde sur les frais annualisés précédemment facturés au FCP.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du FCP, disponible à cette adresse : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).

## Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- Le FCP a été créé le 9 août 1999 ;
- La part a été créée le 9 août 1999 ;
- Les performances passées ont été évaluées en Euro.
- Le FCP est nourricier de la catégorie d'action "X" de Parvest Enhanced Cash 6 Months depuis le 17 juin 2016.
- Les performances passées affichées ont été réalisées dans un contexte qui n'est plus d'actualité.

## Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- Le(s) document(s) d'informations clés pour l'investisseur (DICI) de(s) l'autre(s) catégorie(s) de parts du FCP et de l'OPC maître, le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques rédigés en français sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 47000 - 75318 Paris cedex 09 France.
- La valeur liquidative du FCP est disponible à cette adresse: [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration> ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2019.